Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 056-215601345-20260617-38DEL2026-DE

**DEPARTEMENT DU MORBIHAN**
**ARRONDISSEMENT DE PONTIVY**
**COMMUNE DE MOHON**

SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
12 JUIN 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL– DCM2026.06.12 - 08**
**Objet : ASSOCIATION : « LA TRUITE DU PORHOËT » - DEMANDE DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORT- INITIATION A LA PÊCHE ET DÉCOUVERTE DES MILIEUX AQUATIQUES**

L'an deux mil vingt-six, le 12 juin à 19 heures et 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de MOHON se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Mohon, sur convocation en date du 8 juin 2026 qui leur a été adressée le 8 juin 2026 par voie dématérialisée et par envoi postal à leur domicile suivant le choix opéré par chacun conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, par Madame DENIS Josiane, Maire et publiée par voie d'affichage à la mairie et sur le site mohon.fr le 8 juin 2026.

Etaient présents les Conseillers Municipaux suivants : Mme DENIS Josiane Maire et Présidente de séance, Mme BOUTE Marie-Annick, Mr LE QUEUX Pascal, Mme CLÉRO Anne-Marie, Mr DELATTE Didier, Mme GUILLEMAUD Edith, Mr LE MÉRO Laurent, Mr PIROU Christophe, Mme HONORÉ Sylvie, Mme LERCH Cathy, Mr RONCIERE Anthony, Mr BIGORGNE Cédric.

Était absent donnant pouvoir :

Étaient absents : Mme MOCHEL Josiane, Mme QUESTROY Nathalie et Mr HOUEIX Ludovic.

Nombre de Conseillers :

| Membres en exercice | Membres présents | Membres donnant pouvoir | Suffrages exprimés |
|---|---|---|---|
| 15 | 12 | 0 | 12 |

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Présidente de séance : Madame DENIS Josiane.

Secrétaire de séance : Madame CLÉRO Anne-Marie.

**********

Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 056-215601345-20260617-38DEL2026-DE

**DELIBERATION DCM2026.06.12- 08 – ASSOCIATION : « LA TRUITE DU PORHOËT » - DEMANDE DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORT- INITIATION A LA PÊCHE ET DÉCOUVERTE DES MILIEUX AQUATIQUES**

Présentation de la demande
Autorisation de prise en charge financière
Délibération à prendre

Rapporteur : Madame DENIS Josiane, Maire

**********

Madame le Maire présente la demande de l'Association *« La Truite du Porhoët »* pour participer aux frais de transport pour une demi-journée d'initiation à la pêche et à la découverte des milieux aquatiques qui aura lieu le 25 juin 2026 pour les élèves de CM1 et CM2 du RPI Mohon/St Malo des 3 Fontaines.

Le devis s'élève à 125 euros pour 26 personnes.

La prise en charge financière sollicitée par l'OGEC du RPI s'élève à 62.50 € soit 50 % du coût.

Madame le Maire propose d'accepter à leur demande.

**LE CONSEIL,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Maire propose de voter à main levée,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Accepte la proposition d'un vote à main levée et procède à un vote qui donne les résultats suivants :

Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 056-215601345-20260617-38DEL2026-DE

| | |
|---|---|
| PRESENTS | 12 |
| DONNANT POUVOIR | 00 |
| VOTANTS | 12 |
| NE PREND PAS PART AU VOTE | 00 |
| ABSTENTIONS | 00 |
| SUFFRAGES EXPRIMES | 12 |
| MAJORITE ABSOLUE | 07 |
| **POUR** | **12** |
| CONTRE | 00 |

- **APPROUVE** la prise en charge financière de la dépense à raison de 62.50 € pour les élèves Mohonnais.

Délibération publiée conformément aux dispositions de l'article 5 du Décret N° 2021-1311 du 7 octobre 2021 sur le site www.mohon.fr Date de mise en ligne de l'acte : 16 juin 2026

Le Secrétaire de séance,

Mme CLÉRO Anne-Marie

Le Maire,

Mme DENIS Josiane